

Publication immédiate

Rougeole en Estrie – Suivi de la situation

Sherbrooke, le 24 février 2009 – Deux cas supplémentaires de rougeole ont été confirmés chez des jeunes fréquentant le Séminaire de Sherbrooke, tout comme les deux premiers cas déclarés les 6 et 11 février derniers. Il ne s'agit cependant pas de nouveaux cas, puisqu'ils avaient débuté les symptômes de la rougeole, l'un à la mi-janvier et l'autre le 3 février. Cependant, à la consultation médicale, ces cas avaient reçu un autre diagnostic. Un prélèvement sanguin a confirmé que leurs symptômes avaient été causés par le virus de la rougeole.

Origine de l'écllosion

Le premier cas semble avoir acquis la maladie lors d'un voyage en Europe quelques semaines plus tôt, ce qui serait à l'origine de l'écllosion. Le bilan de l'écllosion au 23 février est donc de cinq cas en Estrie depuis le début de l'année 2009, et toujours aucun autre cas répertorié au Québec.

Qu'est-ce que la rougeole?

La rougeole est une maladie très contagieuse causée par un virus qui se transmet facilement par voie aérienne. Les contacts directs ne sont pas essentiels à la transmission de cette maladie, dont les symptômes sont :

- de la fièvre d'au moins 38,3°C (101°F);
- une toux, un écoulement du nez, une conjonctivite (yeux rouges et sensibles à la lumière);
- des rougeurs sur la peau qui commencent à la figure, puis s'étendent sur tout le corps.

Étant donné le fort potentiel de contagion, il est recommandé aux personnes qui présentent ces symptômes de contacter Info-Santé au 8-1-1. Elles doivent aussi signaler à l'avance leur état de santé si elles se présentent dans une clinique médicale ou dans un établissement de santé et, surtout, **porter un masque dès l'entrée dans la salle d'attente.**

La Direction de santé publique de l'Estrie rappelle que le meilleur moyen de prévenir cette maladie hautement contagieuse est la vaccination. [Visitez le site du ministère de la Santé et des Services sociaux pour en connaître davantage sur le sujet.](#)

- 30 -

Source : Yan Quirion, conseiller en communication
Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
819 829-3400, poste 42209